

# African Rhino Specialist Group Chair report

## Rapport du Groupe de Spécialistes du Rhinocéros d’Afrique

Mike Knight, Chair/Président

WWF KAZA Lead, WWF in Namibia, Windhoek, Namibia  
 Nelson Mandela University, Port Elizabeth, South Africa 6031  
 email: mknight@wwf.na

### Status and Trends in Rhino Poaching

Updated poaching statistics for 2019 are listed in Table 1. Encouragingly overall reported (minimum) poaching levels have continued to decline to 2.09 a day. This represents a 43.5% decline since peak levels in 2015. Since the last edition of *Pachyderm* was published we have learned about another 2 southern white rhino that were poached in the DR Congo in 2018 that increases the revised 2018 total by 2.

### Statut et tendances du braconnage des rhinocéros

Les statistiques mises à jour sur le braconnage pour 2019 sont énumérées dans le Tableau 1. Il est encourageant de constater que les niveaux de braconnage (minimum) globaux rapportés ont continué de baisser à 2,09 par jour. Cela représente une baisse de 43,5% depuis les pics de 2015. Depuis la publication de la dernière édition de *Pachyderm*, nous avons appris l'existence de 2 autres rhinocéros blancs du sud qui ont été braconnés en RD Congo en 2018, ce qui augmente le total révisé de 2018 de 2.

Table 1. Poaching of African rhinos from 2006 to 2019

Country	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total (2008–2019)
Botswana	0	0	0	0	0	0	2	2	1	0	1	0	18	31	55
Chad													0	0	0
DR Congo	0	0	2	2									2	0?	6
Kenya	3	1	6	21	22	27	29	59	35	11	10	9	4	4	237
Malawi	0	0	0	0	0	0	2	1	1	1	1	1	0	0	7
Mozambique	0	9	5	15	16	10	16	15	19	13	5	4	8	6	132
Namibia	0	0	0	2	2	1	1	4	30	97	61	44	57	45	344
Rwanda												0	0	0	0
South Africa	36	13	83	122	333	448	668	1004	1215	1175	1054	1028	769	594	8493
Swaziland	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	3
Tanzania	0	0	2	0	1	2	2	0	2	2	0	2	0	0	13
Uganda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Zambia	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Zimbabwe	21	38	164	39	52	42	31	38	20	50	35	36	34	82	623
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>62</b>	<b>262</b>	<b>201</b>	<b>426</b>	<b>532</b>	<b>751</b>	<b>1123</b>	<b>1324</b>	<b>1349</b>	<b>1167</b>	<b>1124</b>	<b>894</b>	<b>762</b>	<b>9915</b>
<b>Poached/day</b>	<b>0.16</b>	<b>0.17</b>	<b>0.72</b>	<b>0.55</b>	<b>1.17</b>	<b>1.46</b>	<b>2.05</b>	<b>3.08</b>	<b>3.63</b>	<b>3.70</b>	<b>3.19</b>	<b>3.08</b>	<b>2.45</b>	<b>2.09</b>	<b>2.26</b>

## CITES CoP18 (Geneva, 16–27 August 2019)

At CoP18 South Africa successfully changed its black rhino hunting quota from its previous quota of five animals (approved by CITES in 2004—resumed 2005)—“to not exceed 0.5% per annum”. Using a percentage instead of an absolute number to define the quota has the advantage that the number of animals that can be hunted automatically adjusts up or down as the numbers of rhinos change over time. The proposed quota remains very small and is sustainable—especially given the criteria that have to be met for a hunting application to qualify for possible approval. Following discussions at CoP18 it was agreed that the 0.5% quota should be applied to all three subspecies, and South Africa agreed to set a minimum science-based threshold for black rhino populations below which the quota would not apply. The Secretariat stated that the adaptive management approach provisionally proposed in South Africa’s amendments had been agreed subject to effective communication of these quotas to the Secretariat, which would then communicate these to the Parties in a timely manner.

Eswatini proposed the removal of the existing annotation for their population of southern white rhino listed in Appendix II (CoP18 Prop8) to allow for a limited trade in their stockpiled and DNA profiled horn (330 kg) as well as the regular annual sale of a very small amount of horn (up to 20 kg a year) harvested from live animals. Eswatini noted the increasing costs of protecting rhinos and providing supplementary food during a recent very bad drought; expressing concern that many private owners were now reported to be divesting of their rhinos. Eswatini indicated that any revenue generated from these proposed limited horn sales would be used to fund conservation efforts including security and improving park employee pay. While a number of Parties and NGO’s spoke in favour of the proposal, a number also opposed the proposal as they did not want to see a legal international rhino horn trade opening up. With a vote of 25 Parties in favour, 102 against, and seven abstentions this proposal was rejected.

Namibia proposed their population of southern

## CITES CdP18 (Genève, 16–27 août 2019)

À la CdP18, l’Afrique du Sud a modifié avec succès son quota de chasse au rhinocéros noir par rapport à son précédent quota de cinq animaux (approuvé par la CITES en 2004—repris en 2005)—«pour ne pas dépasser 0,5% par an». L’utilisation d’un pourcentage au lieu d’un nombre absolu pour définir le quota présente l’avantage que le nombre d’animaux pouvant être chassés s’ajuste automatiquement à la hausse ou à la baisse à mesure que le nombre de rhinocéros évolue au fil du temps. Le quota proposé reste très bas et est durable, en particulier compte tenu des critères qui doivent être remplis pour qu’une demande de chasse soit admissible à une éventuelle approbation. À la suite des discussions à la CdP18, il a été convenu que le quota de 0,5% devrait être appliqué aux trois sous-espèces, et l’Afrique du Sud a accepté de fixer un seuil minimal déterminé scientifiquement pour les populations de rhinocéros noirs en dessous duquel le quota ne s’appliquerait pas. Le Secrétariat a déclaré que l’approche de gestion adaptative proposée provisoirement dans les amendements de l’Afrique du Sud avait été approuvée sous réserve de la communication effective de ces quotas au Secrétariat, qui les communiquerait ensuite aux Parties en temps opportun.

Eswatini a proposé la suppression de l’annotation existante pour leur population de rhinocéros blancs du sud inscrite à l’Annexe II (CdP18 Prop8) afin de permettre un commerce limité de leur stock de cornes profilées ADN (330 kg) ainsi que la vente annuelle régulière d’une très petite quantité de cornes (jusqu’à 20 kg par an) récoltée sur des animaux vivants. Eswatini a noté les coûts croissants de la protection des rhinocéros et de la fourniture de nourriture supplémentaire pendant une sécheresse récente importante; se déclarant inquiet par le fait que de nombreux propriétaires privés se départiraient désormais de leurs rhinocéros. Eswatini a indiqué que tout revenu généré par ces ventes limitées de cornes proposées serait utilisé pour financer les efforts de conservation, y compris la sécurité et l’amélioration de la rémunération des employés du parc. Si un certain nombre de Parties et d’ONG se sont prononcées en faveur de la proposition, d’autres s’y sont également opposées car elles ne souhaitaient pas l’ouverture du commerce international légal de la corne de rhinocéros. Avec un vote de 25 Parties pour, 102

white rhino be transferred from Appendix I to Appendix II with an annotation for trade in live animals to appropriate and acceptable destinations and hunting trophies only (CoP18 Prop 9). This was motivated on similar lines to the previously approved comparable annotated downlistings for South Africa and Eswatini's white rhino. Namibia now conserves the second largest population of white rhino (and many more white rhino than Eswatini), and numbers continue to grow as a result of both population growth and continued imports from South Africa. Namibia raised the concern, that in addition to poaching, another serious threat is that private owners (who conserve the majority of the Namibian white rhino population) will dispose of their rhinos if the increasing costs of rhino protection cannot be offset by sufficient revenue generation from trade in this species. Namibia noted that if their white rhinos were listed under an annotated Appendix II listing, live animals would be more saleable and most likely fetch higher prices. Namibia argued that the costs of protection have been, and can be expected to continue escalating; increasingly making rhino "a liability to conservation authorities, private and communal landowners". Namibia argued that existing benefit streams from tourism, limited trophy hunting and live sales of Appendix I listed white rhinoceros were not sufficient to fully offset these security costs. Namibia also argued that the subspecies no longer met the biological criteria for listing in Appendix I; and that there were effective management and enforcement measures in place; that Namibia's conservation efforts should be rewarded; and that the transfer to Appendix II would incentivize investment. Despite these arguments and two other range states previously having their populations similarly downlisted, the Namibian proposal was rejected with only 39 votes in favour, 82 against and 11 abstentions. It appears this was because some Parties were concerned about possible live sales to end-user countries (China and Vietnam), of rhino.

After the Secretariat had introduced their rhino report (CoP18 Doc83) the joint IUCN/TRAFFIC report on Rhino Status, Conservation and Trade in Africa and Asia which formed Annex 2 of the Secretariat's rhino report (CoP18 Doc83.2) was then verbally introduced to Committee II by

contre et 7 abstentions, cette proposition a été rejetée.

La Namibie a proposé que sa population de rhinocéros blancs du sud soit transférée de l'Annexe I à l'Annexe II avec une annotation uniquement pour le commerce d'animaux vivants vers des destinations appropriées et acceptables et des trophées de chasse (CdP18 Prop 9). Cela a été motivé de manière semblable au déclassé annoté qui a été approuvé précédemment pour le rhinocéros blanc d'Afrique du Sud et d'Eswatini. La Namibie conserve maintenant la deuxième plus grande population de rhinocéros blancs (et bien plus de rhinocéros blancs que l'Eswatini n'en a), et leur nombre continue de croître en raison à la fois de la croissance démographique et des importations continues d'Afrique du Sud. La Namibie a fait part de l'inquiétude qu'en plus du braconnage, une autre menace sérieuse est celle que les propriétaires privés (qui conservent la majorité de la population de rhinocéros blancs de Namibie) se débarrassent de leurs rhinocéros si les coûts croissants de la protection des rhinocéros ne peuvent être compensés par une génération de revenus suffisante par le commerce de cette espèce. La Namibie a noté que si leurs rhinocéros blancs étaient inscrits sur une liste annotée à l'Annexe II, les animaux vivants seraient plus vendables et auraient très probablement des prix plus élevés. La Namibie a fait valoir que les coûts de la protection ont augmenté et devraient continuer d'augmenter; faisant de plus en plus du rhinocéros « une responsabilité pour les autorités de conservation, les propriétaires fonciers privés et communaux ». La Namibie a fait valoir que les flux de bénéfices existants du tourisme, de la chasse limitée aux trophées et des ventes de rhinocéros blancs vivants inscrits à l'Annexe I n'étaient pas suffisants pour compenser entièrement ces coûts de sécurité. La Namibie a également fait valoir que la sous-espèce ne remplissait plus les critères biologiques d'inscription à l'Annexe I; et qu'il y avait des mesures de gestion et d'application efficaces en place; que les efforts de conservation de la Namibie devraient être récompensés; et que le transfert à l'Annexe II encouragerait l'investissement. En dépit de ces arguments et du fait que deux autres États de l'aire de répartition ont précédemment vu leurs populations déclassées de la même manière, la proposition namibienne a été rejetée avec seulement 39 voix pour, 82 contre et 11 abstentions. Il semble que cela était dû au fait que certaines Parties étaient préoccupées par d'éventuelles ventes en direct aux pays consommateurs finaux (Chine et Vietnam), de rhinocéros.

Richard Emslie and Tom Milliken (on behalf of IUCN and TRAFFIC).

Attention was drawn to the 15% decline in estimated white rhino numbers over the five years 2012–2017; and that this decline had largely occurred in South Africa's Kruger National Park (KNP), which has suffered heavy poaching since 2008. It was explained that this coupled with some carcasses going undetected, meant that the relative percentage of the white rhino population poached in the Park remained at unsustainably high levels despite significant declines in reported absolute poaching. It was reported that fortunately white rhino declines in KNP and some other populations had been partially offset by continued growth elsewhere. White rhino numbers outside of South Africa increased by 64% over the same five-year period, with some of this increase being due to continued translocations of additional founder rhinos from South Africa. The report showed that in contrast to white rhino, black rhino numbers have continued to increase, although poaching continues to dampen growth rates. Parties were informed that an updated 2018 continental black rhino estimate (obtained since submission of the IUCN/TRAFFIC report) was slightly higher, but not significantly different to the 2017 estimate noted in the report. An update on total 2018 poaching was provided equivalent to a recorded 2.4 rhinos poached/day. While this represented a decline of a third from the peak of 3.7 rhino recorded poached per day across African range States in 2015, poaching was still at high levels and these figures represent minimums as some poached carcasses don't get detected.

The increasingly important role being played by the private sector in conserving white rhino was noted with private landowners for the first time conserving almost as many white rhino as there are on state land. However Parties were made aware that limited and declining incentives, including crashing live white rhino prices and significantly increased security costs, continue to be a problem. An analysis of trophy hunting data showed that trophy hunting has remained at low and sustainable levels.

Dr Richard Emslie (the Scientific Officer (SO)) then noted that despite several successful prosecutions with deterrent sentences for rhino

Après que le Secrétariat eut présenté son rapport sur les rhinocéros (CdP18 Doc83), le rapport conjoint UICN / TRAFFIC sur le statut, la conservation et le commerce des rhinocéros en Afrique et en Asie qui formait l'Annexe 2 du rapport du Secrétariat sur les rhinocéros (CdP18 Doc83.2) a ensuite été présenté verbalement au Comité II par Richard Emslie et Tom Milliken (au nom de l'UICN et TRAFFIC).

L'attention a été appelée sur la baisse de 15% du nombre estimé de rhinocéros blancs au cours des cinq années 2012–2017; et que ce déclin s'était largement produit dans le parc national Kruger (PNK) en Afrique du Sud, qui a subi un braconnage important depuis 2008. Il a été expliqué que cela, couplé au fait que certaines carcasses n'étaient pas détectées, signifiait que le pourcentage relatif de la population de rhinocéros blancs braconné dans le Parc est resté à des niveaux insoutenables malgré une baisse significative du braconnage absolu signalé. Il a été signalé que, heureusement, le déclin des rhinocéros blancs dans le PNK et dans certaines autres populations avait été partiellement compensé par une croissance continue ailleurs. Le nombre de rhinocéros blancs en dehors de l'Afrique du Sud a augmenté de 64% au cours de la même période de cinq ans, une partie de cette augmentation étant due aux transferts continus de rhinocéros souches supplémentaires de l'Afrique du Sud. Le rapport a montré que contrairement au rhinocéros blanc, le nombre de rhinocéros noirs a continué d'augmenter, bien que le braconnage continue de freiner les taux de croissance. Les Parties ont été informées qu'une estimation actualisée du rhinocéros noir continental pour 2018 (obtenue depuis la soumission du rapport UICN / TRAFFIC) était légèrement plus élevée, mais pas significativement différente de l'estimation de 2017 notée dans le rapport. Une mise à jour sur le braconnage total en 2018 a été fournie, équivalent à 2,4 rhinocéros braconnés enregistrés par jour. Bien que cela représente une baisse d'un tiers par rapport au pic de 3,7 rhinocéros enregistrés par jour dans les États de l'aire de répartition africains en 2015, le braconnage était toujours à des niveaux élevés et ces chiffres représentent des minimums car certaines carcasses braconnées ne sont pas détectées.

Le rôle de plus en plus important joué par le secteur privé dans la conservation des rhinocéros blancs a été noté, les propriétaires fonciers privés conservant pour la première fois presque autant de rhinocéros blancs que sur les terres de l'État. Cependant, les Parties ont été informées que les incitations limitées et en baisse,

poachers and traffickers; the granting of bail to serious offenders and flight risks, as well as low and slow conversion rates of arrests to prosecutions, remained important challenges. The increasingly important role that DNA forensic evidence is playing was mentioned. A plea was made that enforcement authorities should not see seizures simply as an end, but use all opportunities to further knowledge of the entire criminal supply chain and assist law enforcement efforts in range States including providing DNA samples. In its comments the Secretariat also stressed the importance of information sharing and use of forensics. Addressing corruption continues to be essential to the success of law enforcement efforts.

In his comments, Tom Milliken indicated that an estimated 2,378 African rhino horns/year were sourced for illegal trade purposes in 2016 and 2017. This represented a modest decline in the number of horns in trade reported to CoP17 with almost all horns (just over 95%) being sourced for illegal markets through poaching. He noted that seizures in Africa have almost doubled since CoP17, while the percentage of horns seized outside of Africa, primarily in Asia, has remained basically the same. Data on 737 rhino horn seizure cases in the TRAFFIC Rhino Horn Seizures Database were assessed for the period 2009 through September 2018. As in previous reports, South Africa and Mozambique as source or exporting countries, and China (including Hong Kong SAR) and Viet Nam as destination countries, remain the four nations most heavily implicated in this illegal trade. The predominance of China and Viet Nam is also reflected in available law enforcement data in Africa, where 97% of 219 Asian nationals arrested for trafficking rhino horn from Africa to Asia involved individuals from China or Viet Nam. He further noted evidence of Asia-run rhino horn processing operations in South Africa for export to Asian markets had emerged since CoP17. Small workshops in Africa were now producing rhino horn beads and bracelets as well as horn offcuts and powder for export to Asia. Since submission of the report to CoP18, further evidence of similar Asia-run operations has been found in Mozambique and Zimbabwe. Movements of rhino horns or worked horn pieces from Africa to Asia generally involves couriers

y compris la chute des prix des rhinocéros blancs vivants et l'augmentation significative des coûts de sécurité, continuent de poser problème. Une analyse des données sur la chasse aux trophées a montré que la chasse aux trophées est restée à des niveaux faibles et durables.

Le Dr Richard Emslie (le Responsable scientifique (RS)) a ensuite noté que malgré plusieurs poursuites réussies avec des peines dissuasives pour les braconniers et les trafiquants de rhinocéros; l'octroi d'une caution aux délinquants graves et les risques de fuite, ainsi que des taux de conversion faibles et lents des arrestations en poursuites, restaient des défis importants. Le rôle de plus en plus important joué par les preuves médico-légales ADN a été mentionné. On a plaidé pour que les autorités chargées de l'application de la loi ne considèrent pas les saisies simplement comme une fin, mais utilisent toutes les opportunités pour approfondir la connaissance de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement criminelle et aider les efforts de répression dans les États de l'aire de répartition, notamment en fournissant des échantillons d'ADN. Dans ses commentaires, le Secrétariat a également souligné l'importance du partage d'informations et de l'utilisation de la criminalistique. La lutte contre la corruption reste essentielle au succès des efforts de répression.

Dans ses commentaires, Tom Milliken a indiqué qu'environ 2378 cornes de rhinocéros africains par an avaient été achetées à des fins de commerce illégal en 2016 et 2017. Cela représentait une légère baisse du nombre de cornes dans le commerce signalé à la CdP17 avec presque toutes les cornes (un peu plus de 95 %) obtenues pour les marchés illégaux provenant du braconnage. Il a noté que les saisies en Afrique ont presque doublé depuis la CdP17, tandis que le pourcentage de cornes saisies en dehors de l'Afrique, principalement en Asie, est resté fondamentalement le même. Les données sur 737 cas de saisies de cornes de rhinocéros dans la Base de données TRAFFIC sur les saisies de cornes de rhinocéros ont été évaluées pour la période 2009 à septembre 2018. Comme dans les rapports précédents, l'Afrique du Sud et le Mozambique en tant que pays d'origine ou exportateurs, ainsi que la Chine (y compris la RAS de Hong Kong) et le Vietnam en tant que pays de destination, restent les quatre nations les plus fortement impliquées dans ce commerce illégal. La prédominance de la Chine et du Vietnam se reflète également dans les données disponibles sur les forces de l'ordre en Afrique, où 97% des 219 ressortissants

travelling by air. These worked items are more difficult to detect by law enforcement agencies.

The joint IUCN/TRAFFIC report was once again well received by the CITES Secretariat, Parties and NGO's. It also provided the basis for some of the Secretariat's proposed Decisions. Mozambique, Viet Nam and Zimbabwe expressed their support for the Secretariat's document. The United States of America (USA) also supported the document and proposed a new draft decision to be added to Annex 1. CoP18 Com. II Rec. 9 (Rev. 1), pp. 3. The European Union (EU) and Eswatini, supported by South Africa, Namibia, and the United Republic of Tanzania, proposed further amendments to the wording of the draft decisions.

China objected to its categorization as a "priority country of concern", citing their commitment to reducing demand of and illegal trade in rhinoceros horn, and a lack of any due process to agree on measuring this. In doing so China mistakenly referred to terminology used at a previous CoP and that was not used in the current report or proposed CoP18 Decisions. The joint IUCN/TRAFFIC report rather referred to countries "most affected by illegal trade". China asked to be removed from the list of countries in draft decision 18.111 to Annex 1, but noted their support for the remaining draft decisions. The co-chair of the Species Survival Network's Rhinoceros Working Group on behalf of a number of other NGOs supported the draft decisions and proposed a number of amendments. The Wildlife Justice Commission also highlighted Viet Nam as a key transit and destination country for rhinoceros horn and products, and emphasized the importance of collaborative working and strengthening of links with Viet Nam to combat illegal trade.

It was agreed to delete Decisions 17.133 to 17.144 as they had been implemented.

The Chair requested that an in-session document be produced, incorporating revisions proposed by China, Eswatini, the EU, and the USA, to be brought back to the Committee for further discussion. Following the later introduction of an in-session document, the USA, echoed by the EU, requested that 'China' be retained in draft decision 18.111 as it believed China remained a country most affected by trade

asiatiques arrêtés pour trafic de corne de rhinocéros d'Afrique vers l'Asie impliquaient des personnes originaires de Chine ou du Vietnam. Il a en outre noté que des preuves d'opérations de transformation de corne de rhinocéros dirigées par l'Asie en Afrique du Sud pour l'exportation vers les marchés asiatiques étaient apparues depuis la CdP17. De petits ateliers en Afrique produisaient désormais des perles et des bracelets en corne de rhinocéros, ainsi que des chutes de corne et de la poudre pour l'exportation vers l'Asie. Depuis la soumission du rapport à la CdP18, d'autres preuves d'opérations similaires menées en Asie ont été trouvées au Mozambique et au Zimbabwe. Les mouvements de cornes de rhinocéros ou de morceaux de corne travaillés d'Afrique vers l'Asie impliquent généralement des coursiers voyageant par avion. Ces éléments travaillés sont plus difficiles à détecter par les forces de l'ordre.

Le rapport conjoint IUCN/TRAFFIC a à nouveau été bien accueilli par le Secrétariat CITES, les Parties et les ONG. Il a également servi de base à certaines des décisions proposées par le Secrétariat. Le Mozambique, le Vietnam et le Zimbabwe ont exprimé leur soutien au document du Secrétariat. Les États-Unis d'Amérique (USA) soutiennent également le document et proposent un nouveau projet de décision à ajouter à l'annexe 1. CdP18 Com. II Rec. 9 (Rev.1), pp. 3. L'Union européenne (UE) et Eswatini, appuyés par l'Afrique du Sud, la Namibie et la République-Unie de Tanzanie, ont proposé de nouveaux amendements à la rédaction des projets de décision.

La Chine s'est opposée à sa catégorisation en tant que «pays de préoccupation prioritaire», invoquant son engagement à réduire la demande et le commerce illégal de corne de rhinocéros, et l'absence de procédure régulière pour convenir de la mesure. Ce faisant, la Chine s'est référée à tort à la terminologie utilisée lors d'une précédente CdP et qui n'a pas été utilisée dans le rapport actuel ou dans les Décisions proposées à la CdP18. Le rapport conjoint IUCN/TRAFFIC faisait plutôt référence aux pays «les plus touchés par le commerce illégal». La Chine a demandé à être retirée de la liste des pays dans le projet de décision 18.111 à l'Annexe 1, mais a noté son soutien aux projets de décision restants. Le coprésident du Groupe de travail pour le rhinocéros du Réseau pour la survie des espèces, au nom d'un certain nombre d'autres ONG, a appuyé les projets de décisions et proposé un certain nombre d'amendements. La Commission de justice pour la faune sauvage a également souligné que

(citing evidence presented in the joint IUCN/TRAFFIC report) and also expressed its concern with the reference to the date 'October 2021' in draft decisions 18.110, 18.111 and 18.112. To avoid loss of time it was suggested reference be made to Standing Committee meetings instead. Eswatini, Kenya, and South Africa supported the amendments as suggested by the EU and the USA. Zimbabwe supported the amendments and recommended that in draft decision 18.112 the text 'in court' be moved to follow 'outstanding cases' for clarity. The Chair proposed replacing the text 'October 2021' in draft decisions 18.110, 18.111 and 18.112 with 'in time for consideration by the Standing Committee', based on comments. The draft decisions in the in-session document CoP18 Com. II. 12, as amended by the USA, Zimbabwe and the Chair were agreed. A total of seven rhino decisions were finally approved (listed below). Four of these were directed to Parties, two to the Secretariat and one to the Standing Committee.

#### **Decision 18.110: directed to: Parties**

Parties should ensure the timely reporting of seizures and submission of DNA samples to range States, and continuously review trends associated with the illegal killing of rhinoceroses and illegal trade in rhinoceros specimens (and derivatives), and the measures and activities they are implementing to address these crimes, to ensure that these measures and activities remain effective and are quickly adapted to respond to any newly identified trends, and report to the Secretariat in time for consideration by the Standing Committee on any activities conducted in this regard.

#### **Decision 18.111: directed to: Parties**

China, Mozambique, Myanmar, Namibia, South Africa and Viet Nam are encouraged to make every effort to further strengthen their implementation of paragraphs 1 e) and 2 d) of Resolution Conf. 9.14 (Rev. CoP17) on *Conservation of and trade in African and Asian rhinoceroses*, including by pursuing the initiation of joint investigations and

le Vietnam était un pays de transit et de destination clé pour la corne et les produits de rhinocéros, et a souligné l'importance de la collaboration et du renforcement des liens avec le Vietnam pour lutter contre le commerce illicite.

Il a été convenu de supprimer les décisions 17.133 à 17.144 car elles ont été mises en œuvre.

Le président a demandé qu'un document de session soit produit, intégrant les révisions proposées par la Chine, l'Eswatini, l'UE et les États-Unis, pour être ramené au Comité pour une discussion plus approfondie. À la suite de l'introduction ultérieure d'un document en cours de session, les États-Unis, repris par l'UE, ont demandé que la 'Chine' soit conservée dans le projet de décision 18.111 car ils pensaient que la Chine restait un pays des plus touchés par le commerce (citant les preuves présentées dans le rapport conjoint UICN / Rapport TRAFFIC) et a également exprimé sa préoccupation quant à la référence à la date «octobre 2021» dans les projets de décision 18.110, 18.111 et 18.112. Pour éviter une perte de temps, il a été suggéré de faire référence aux réunions du Comité permanent. L'Eswatini, le Kenya et l'Afrique du Sud ont soutenu les amendements suggérés par l'UE et les États-Unis. Le Zimbabwe a appuyé les amendements et a recommandé que dans le projet de décision 18.112, le texte 'au tribunal' soit déplacé pour suivre les 'affaires en suspens' pour plus de clarté. Le Président a proposé de remplacer le texte 'octobre 2021' dans les projets de décision 18.110, 18.111 et 18.112 par 'à temps pour examen par le Comité permanent', sur la base des commentaires. Les projets de décisions contenus dans le document de session CdP18 Com. II. 12, tel qu'amendé par les États-Unis, le Zimbabwe et le président sont approuvés. Au total, sept décisions concernant les rhinocéros ont finalement été approuvées (énumérées ci-dessous). Quatre d'entre elles étaient adressés aux Parties, deux au Secrétariat et une au Comité permanent.

#### **Décision 18.110: adressée aux: Parties**

Les Parties devraient garantir la notification en temps opportun des saisies et la soumission d'échantillons d'ADN aux États de l'aire de répartition, et examiner en permanence les tendances associées à l'abattage illégal de rhinocéros et au commerce illégal de spécimens (et dérivés) de rhinocéros, ainsi que les mesures et activités qu'elles mettent en œuvre pour remédier

operations aimed at addressing members of organized crime networks across the entire illegal trade chain, and to report to the Secretariat on any activities conducted in this regard, in time for consideration by the Standing Committee.

**Decision 18.112: directed to: Parties**

Zimbabwe is encouraged to pursue the expeditious finalization of outstanding cases in court related to rhinoceros poaching and rhinoceros horn smuggling, to consider measures that could be implemented to facilitate the swift processing of such cases in future, and to report to the Secretariat on any activities conducted in this regard, in time for consideration by the Standing Committee.

**Decision 18.113: directed to: Standing Committee**

At its 74<sup>th</sup> meeting, the Standing Committee shall review the recommendations of the Secretariat reported under Decision 18.115, and any issues of concern brought to its attention under Decision 18.114, and make any additional recommendations for further action and request additional reporting, as appropriate, and prepare proposals for consideration of the 19<sup>th</sup> meeting of the Conference of the Parties.

**Decision 18.114: directed to: Secretariat**

The Secretariat shall review the reports received under Decisions 18.110, 18.111 and 18.112, and bring any issues of concern that may arise to the attention of the Standing Committee at its 74<sup>th</sup> meeting (SC74).

**Decision 18.115: directed to: Secretariat**

The Secretariat shall, in consultation with interested Parties and the African and Asian Rhino Specialist Groups of the Species Survival Commission of the International

à ces crimes, pour garantir que ces mesures et activités restent efficaces et sont rapidement adaptées pour répondre à toute nouvelle tendance identifiée, et faire rapport au Secrétariat à temps pour examen par le Comité permanent sur toute activité menée à cet égard.

**Décision 18.111: adressée aux: Parties**

La Chine, le Mozambique, le Myanmar, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Vietnam sont encouragés à tout mettre en œuvre pour encore renforcer leur mise en œuvre des paragraphes 1 e) et 2 d) de la Résolution Conf. 9.14 (Rev. CdP17) sur *La conservation et le commerce des rhinocéros d'Afrique et d'Asie*, notamment en poursuivant l'ouverture d'enquêtes et d'opérations conjointes visant à s'adresser aux membres des réseaux du crime organisé à travers toute la chaîne du commerce illégal, et de faire rapport au Secrétariat sur toutes activités menées à cet égard, à temps pour examen par le Comité permanent.

**Décision 18.112: adressée aux: Parties**

Le Zimbabwe est encouragé à poursuivre le règlement rapide des affaires en suspens devant les tribunaux, liées au braconnage de rhinocéros et à la contrebande de cornes de rhinocéros, à envisager des mesures qui pourraient être mises en œuvre pour faciliter le traitement rapide de ces affaires à l'avenir, et à faire rapport au Secrétariat sur toute activité menée à cet égard, à temps pour examen par le Comité permanent.

**Décision 18.113: adressée aux: Comité permanent**

À sa 74<sup>e</sup> session, le Comité permanent examinera les recommandations du Secrétariat rapportées au titre de la Décision 18.115, ainsi que toute question préoccupante portée à son attention au titre de la Décision 18.114, et formulera toute recommandation supplémentaire en vue de mesures à prendre et demandera des rapports supplémentaires, le cas échéant, et préparera des propositions pour examen à la 19<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties.



Union for Conservation of Nature (IUCN/SSC) and TRAFFIC, explore options to reflect on challenges and best practices to assist in addressing rhinoceros poaching and rhinoceros horn trafficking in the report prepared for the Conference of the Parties in accordance with paragraph 7 of Resolution Conf. 9.14 (Rev. CoP17) and prepare recommendations for consideration by the Standing Committee, at SC74.

**Decision 18.116: directed to: Parties**

Parties in which illegal markets for rhinoceros horn exist are encouraged to develop demand reduction programmes targeted at key identified audiences, taking into consideration the provisions in Resolution Conf. 17.4 on *Demand reduction strategies to combat illegal trade in CITES-listed species* and taking advantage of the experience and expertise developed in other jurisdictions and by other organizations. Parties are urged to close those markets that contribute to poaching or illegal trade.

The trend at CITES CoP's towards a lesser role for science and criteria based decision-making (informed by data) appears to have continued. This was perhaps best illustrated by the uplisting of the Giraffe to Appendix II at CoP18 despite arguments from a number of successful Southern African countries who pointed out that the countries where giraffe numbers were increasing were also those who allowed a legal trade; and that the countries where numbers were declining were not involved in legal trading. In a joint statement with TRAFFIC, IUCN noted it was not clear the Giraffe uplisting proposal met CITES listing criteria, given the limited evidence that illegal killing was driven by international rather than domestic trade (such as bushmeat). A proposal for split listing—put forward by the Southern African countries was rejected. Despite seemingly not meeting the CITES criteria for uplisting, the proposal to uplist all Giraffe to Appendix II was accepted when it was put to the vote. A problem is that Parties and NGO's can just verbally allege in Committee that a species meets or does not meet CITES criteria without

**Décision 18.114: adressée aux: Secrétariat**

Le Secrétariat examinera les rapports reçus en vertu des Décisions 18.110, 18.111 et 18.112, et portera toute question de préoccupation pouvant survenir à l'attention du Comité permanent à sa 74e session (SC74).

**Décision 18.115: adressée aux: Secrétariat**

Le Secrétariat, en consultation avec les Parties intéressées et les Groupes de spécialistes du rhinocéros d'Afrique et du rhinocéros d'Asie de la Commission de la survie des espèces de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN / SSC) et TRAFFIC, explorera les options pour réfléchir aux défis et aux meilleures pratiques pour aider à traiter du braconnage des rhinocéros et du trafic de cornes de rhinocéros dans le rapport préparé pour la Conférence des Parties conformément au paragraphe 7 de la résolution Conf. 9.14 (Rev. CoP17) et préparer des recommandations pour examen par le Comité permanent, à la SC74.

**Décision 18.116: adressée aux: Parties**

Les Parties dans lesquelles il existe des marchés illégaux de corne de rhinocéros sont encouragées à développer des programmes de réduction de demande ciblant des publics clés identifiés, en tenant compte des dispositions de la résolution Conf. 17.4 sur les *Stratégies de réduction de demande pour lutter contre le commerce illégal d'espèces CITES* et tirer parti de l'expérience et de l'expertise développées dans d'autres juridictions et par d'autres organisations. Les Parties sont instamment priées de fermer les marchés qui contribuent au braconnage ou au commerce illégal.

La tendance des CdP de la CITES vers un moindre rôle de la prise de décision fondée sur la science et des critères (éclairée par des données) semble s'être poursuivie. Cela a peut-être été mieux illustré par l'inscription de la girafe à l'Annexe II à la CdP18 malgré les arguments d'un certain nombre de pays d'Afrique australe prospères qui ont souligné que les pays où le nombre de girafes augmentait étaient également

there being any formal independent balanced scientific assessment of the facts and evidence to determine whether such assertions are justified or not. In the case of the Giraffe proposal, the Southern African Development Community (SADC) countries subsequently rejected the decision in its entirety, and indicated they would take out reservations on the listing. By virtue of CITES's one country one vote system, Parties with little or no "skin in the game" (i.e. that do not conserve any or only very small number of a species) can outvote and effectively dictate to those countries who conserve the majority of a taxa. In the aftermath of CITES CoP18, and given the diminished role science is playing in the Convention I was one of a number of SSC SG Chairs who had communication with the SSC Chair, who in turn had a meeting with the CITES Secretariat to discuss how IUCN could perhaps help better advance scientific evidence-based decision-making and assessments at future CITES meetings.

## Red Listing

The African Rhino Red Listing Revision has been completed, reviewed and published as part of the March 2020 IUCN Red List Revision (<https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2020-1.RLTS.T6557A152728945.en>). At a species level the Red Listing assessments remained the same with the black rhino Critically Endangered and white rhino Near Threatened. At the sub species/Genetic Management Cluster level the Southwestern black rhino (*D. b. bicornis*) moved from Threatened–Vulnerable to Near Threatened on account of this sub species having more than 1,000 mature individuals for over five years. This is a conservation success. All subspecies of African rhino however remain conservation dependent. Full details of the assessments can be found online with additional details of methods and results of population modelling provided in a supplementary information document. Interestingly if current trends were to continue (and assuming a degree of carcass underdetection) black rhino may qualify to be downlisted to Threatened–Endangered around 2025.

IUCN decided to make the African Rhino

ceux qui permettaient un commerce légal; et que les pays dont le nombre diminuait ne participaient pas au commerce légal. Dans une déclaration conjointe avec TRAFFIC, l'UICN a noté qu'il n'était pas clair que la proposition d'inscription des girafes remplissait les critères d'inscription CITES, étant donné les preuves limitées que l'abattage illégal était motivé par le commerce international plutôt que national (comme la viande de brousse). Une proposition d'inscription scindée - présentée par les pays d'Afrique australe a été rejetée. Bien qu'elle ne remplisse apparemment pas les critères de la CITES pour l'inscription, la proposition de réinscrire toutes les girafes à l'Annexe II a été acceptée lorsqu'elle a été mise aux voix. Un des problèmes réside dans le fait que les Parties et les ONG peuvent simplement alléguer verbalement au Comité qu'une espèce satisfait ou ne répond pas aux critères CITES sans qu'il y ait une évaluation scientifique formelle, indépendante et équilibrée des faits et des preuves pour déterminer si de telles affirmations sont justifiées ou non. Dans le cas de la Proposition girafe, les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont par la suite rejeté la décision dans son intégralité et ont indiqué qu'ils émettraient des réserves sur le classement. En vertu du système de vote par pays de la CITES, les Parties qui ne risquent pas grand-chose (c'est-à-dire qui ne conservent aucune ou seulement qu'un très petit nombre d'une espèce) peuvent surpasser et effectivement dicter aux pays qui conservent la majorité d'un taxon. À la suite de la CITES CdP18, et étant donné le rôle réduit joué par la science dans la Convention, j'ai été l'un des nombreux présidents du GS de la CSE à avoir communiqué avec le président de la CSE, qui à son tour a eu une réunion avec le Secrétariat de la CITES pour discuter de la manière dont l'UICN pourrait peut-être aider à mieux faire progresser la prise de décisions et les évaluations fondées sur des preuves scientifiques lors des futures réunions de la CITES.

## Liste rouge

La Révision de la Liste rouge des rhinocéros d'Afrique a été achevée, examinée et publiée dans le cadre de la Révision de la Liste rouge de l'UICN de mars 2020 (<https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2020-1.RLTS.T6557A152728945.en>). Au niveau des espèces, les évaluations de la Liste rouge sont restées les mêmes avec le rhinocéros noir en danger critique d'extinction et

Red Listing the focus of their media release on their March 2020 Red List Revision Release (see below). The SO worked closely with the IUCN media team to help ensure a more nuanced message was broadcast that stressed that while there had been some progress in reducing overall poaching, the situation being that there was no room for complacency and continued conservation action remained essential.

As part of the assessment process the SO has developed an analysis spreadsheet and a historical numbers database. These will facilitate future African Rhino Red List re-assessments whenever updated complete continental numbers and poaching data become available.

## IUCN SSC Leaders Meeting 6–9 October 2019

The IUCN SSC in alliance with the Environment Agency Abu Dhabi (EAD) organised the 4<sup>th</sup> SSC Leaders Meeting, held in Abu Dhabi, United Arab Emirates. It was a large meeting attended by about 350 people representing ~160 different specialist groups (SGs). It was attended by Chairs (myself), Co/Vice Chairs (where they exist), Red List coordinators (Richard Emslie). The agenda focused on how to strengthen and empower the network to deliver the Assess–Plan–Act cycle, with an emphasis on conservation action. Plenaries dealt with broader SSC issues, measuring conservation success, direction, monitoring and evaluation, success stories in species conservation, best practices in group function and effectiveness, pathway towards achieving the Barometer of Life target (to name a number) and numerous more specific parallel sessions.

Discussions covered a broad range of subjects. Those of relevance to the AfRSG included: Where does the SSC need to go; CITES; Red Listing; Human wildlife conflict; the Sumatran rhino recovery strategy; Sustainable use—what does it mean?; Wildlife diseases and poisoning; Climate change; Conservation planning; Conservation genetics; Conservation translocation; Developing the 2021–2024 IUCN Species Strategic Plan; and Membership.

IUCN issued an urgent call emphasising

le rhinocéros blanc quasi menacé. Au niveau de la sous-espèce/du Cluster de gestion génétique, le rhinocéros noir de l'Ouest de l'Afrique australe (*D. b. bicornis*) est passé de menacé–vulnérable à quasi-menacé en raison du fait que cette sous-espèce comptait plus de 1 000 individus matures pendant plus de cinq ans. C'est un succès de conservation. Toutes les sous-espèces de rhinocéros d'Afrique restent cependant tributaires de la conservation. Les détails complets des évaluations peuvent être trouvés en ligne avec des détails supplémentaires sur les méthodes et les résultats de la modélisation de la population fournis dans un document d'information supplémentaire. Il est intéressant de noter que si les tendances actuelles se poursuivent (et en supposant un degré de sous-détection de carcasses), le rhinocéros noir pourrait se qualifier pour être déclassé dans la liste des espèces Menacées—En danger vers 2025.

L'IUCN a décidé de mettre la Liste rouge des rhinocéros d'Afrique au centre de son communiqué de presse sur son Communiqué de Révision de la Liste rouge de mars 2020 (voir ci-dessous). Le RS a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe des médias de l'IUCN pour aider à faire en sorte qu'un message plus nuancé soit diffusé, soulignant que bien qu'il y ait eu des progrès dans la réduction du braconnage global, la situation étant qu'il n'y avait pas de place pour la complaisance et que la poursuite des actions de conservation restait essentielle.

Dans le cadre du processus d'évaluation, le RS a développé un bilan d'analyse et une base de données des nombres historiques. Celles-ci faciliteront les futures réévaluations de la Liste rouge des rhinocéros d'Afrique chaque fois que des chiffres continentaux complets et des données sur le braconnage seront disponibles.

## Réunion des dirigeants de l'IUCN CSE du 6 au 9 octobre 2019

Le CSE de l'IUCN, en alliance avec l'Agence pour l'environnement d'Abou Dhabi (EAD), a organisé la 4<sup>e</sup> réunion des dirigeants de la CSE, qui s'est tenue à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis. Il s'agissait d'une grande réunion à laquelle ont participé environ 350 personnes représentant ~ 160 groupes de spécialistes (GS) différents. Des présidents (moi-même), des co / vice-présidents (là où ils existent) et des coordinateurs de la Liste rouge (Richard Emslie) y ont participé. Le programme était axé sur la manière de renforcer et d'autonomiser le réseau pour qu'il

conservation action for species as a shared responsibility. The Abu Dhabi Call for Global Species Conservation Action ([https://www.iucn.org/sites/dev/files/content/documents/the\\_abu\\_dhabi\\_call\\_for\\_global\\_species\\_conservation\\_action\\_adopted\\_20191122.pdf](https://www.iucn.org/sites/dev/files/content/documents/the_abu_dhabi_call_for_global_species_conservation_action_adopted_20191122.pdf)) appeals to the world's governments to take emergency measures to save those species at the highest risk of extinction and tackle key threats that are driving population declines and extinctions.

Red Listing discussions play an important part of the SSC Leaders meeting. In this regard, Richard Emslie (the SO and current African Rhino Red List Coordinator) attended a number of Red Listing workshops and also took advantage of the opportunity to go through the African Rhino Red List assessments, population modelling and new graphical way of assessing Red List status under Criteria A2 and A4. The assessments and approaches taken were well received by the Red Listing experts consulted. Different methods produce different generation times, and the SO also discussed this issue and chosen method with the Chair of the Red List Standards and Petitions Sub-committee (who was supportive of the method chosen to determine generation time for the African rhino Red Listing revision).

The AfRSG received a Citation of Excellence from the IUCN SSC Chair for excellent service to the Chair and contributions to the SSC. The AfRSG was one of only four (of the 160 SSC SGs) SGs mentioned for four of the five (Assess, Plan; Act; Communicate and Network) components of the IUCN SSC species conservation cycle. All the SGs are required to provide their annual reports against these components.

## Rhino Impact Investment Project (RIIP)

The RII Project formally finished at the end of March 2020 having completed a 12-month extension. In summary, the Project was launched in March 2016 with the objective of demonstrating a scalable outcomes-based financing mechanism that directs additional private and public sector funds to improve management effectiveness of priority rhino populations. It had the stated output and outcome of launching a novel market-based

exécute le cycle Évaluer-Planifier-Agir, en mettant l'accent sur les mesures de conservation. Les séances plénières ont traité de questions plus larges de CSE, mesurant le succès de la conservation, la direction, le suivi et l'évaluation, les réussites dans la conservation des espèces, les meilleures pratiques en matière de fonctionnement et d'efficacité du groupe, la voie vers la réalisation de l'objectif du Baromètre de la vie (pour en nommer un) et de nombreuses sessions parallèles plus spécifiques.

Les discussions ont couvert un large éventail de sujets. Ceux qui intéressent le GSRAF comprenaient: où la CSE doit-elle aller; CITES; Liste rouge; Conflit entre l'homme et la faune; la stratégie de rétablissement du rhinocéros de Sumatra; Utilisation durable—qu'est-ce que cela signifie?; Maladies et empoisonnements de la faune; Changement climatique; Planification de la conservation; Génétique de conservation; Transfert de conservation; Élaboration du Plan stratégique de l'IUCN pour les espèces 2021-2024; et l'affiliation.

L'IUCN a lancé un appel urgent mettant l'accent sur les mesures de conservation des espèces prises en tant que responsabilité partagée. L'appel d'Abou Dhabi pour une action mondiale pour la conservation des espèces ([https://www.iucn.org/sites/dev/files/content/documents/the\\_abu\\_dhabi\\_call\\_for\\_global\\_species\\_conservation\\_action\\_adopted\\_20191122.pdf](https://www.iucn.org/sites/dev/files/content/documents/the_abu_dhabi_call_for_global_species_conservation_action_adopted_20191122.pdf)) appelle les gouvernements du monde à prendre des mesures d'urgence pour sauver ces espèces au plus haut risque d'extinction et s'attaquer aux principales menaces qui entraînent le déclin et l'extinction de la population.

Les discussions sur la Liste rouge jouent un rôle important dans la réunion des dirigeants de la CSE. À cet égard, Richard Emslie (le RS et actuel Coordinateur de la Liste rouge des rhinocéros d'Afrique) a participé à un certain nombre d'ateliers sur la Liste rouge et a également profité de l'occasion pour passer en revue les évaluations de la Liste rouge des rhinocéros d'Afrique, la modélisation de la population et la nouvelle façon graphique d'évaluer le statut Liste rouge sous les Critères A2 et A4. Les évaluations et les approches adoptées ont été bien accueillies par les experts de la Liste rouge consultés. Différentes méthodes produisent des temps de génération différents, et le RS a également discuté de cette question et de la méthode choisie avec le Président du Sous-comité des normes et pétitions de la Liste rouge (qui était en faveur de la méthode choisie pour déterminer le temps de génération pour la révision de la Liste rouge des rhinocéros africains).

conservation investment product across a selection of priority rhino sites that would unlock funding from the investor community, and drive impact-focused and cost-efficient rhino conservation.

Implementation of the RIIP was led by the Zoological Society of London (ZSL), with guidance from a Board on which the Chair of the AfRSG sat. The Project was funded by the Global Environment Facility (GEF) (through UNDP), Oak Foundation, Rufford Foundation, the UK Government through the Illegal Wildlife Trade (IWT) Challenge Fund, The Royal Foundation of the Duke and Duchess of Cambridge and ZSL. A Terminal Evaluation of the Project has been undertaken. The result is awaited.

Considerable progress has been made during the Project, with the ultimate aim of launching an outcome-based financing product for rhino conservation, and with this remaining the priority, the RIIP moves forward. Under Credit Suisse's guidance, who joined the Project in late 2019 as the Lead Financial Coordinator, the portfolio was divided into South African and Kenyan sections. This allowed the Project to concentrate on launching the South African portfolio (Addo Elephant National Park and Great Fish Reserve) first, given the investment readiness of the South African sites, as well as the lower and more manageable fund-raising activities involved. The investment readiness of the Kenyan sites is still being finalised and will be launched later once the RIIP sees how the market responds to the South African portfolio.

Credit Suisse and the World Bank (a key partner), together with Conservation Alpha and ZSL are currently working to launch the first iteration of the financing mechanism referred to as the Wildlife Conservation Bond ("WCB", formerly the Rhino Impact Bond) in South Africa, to be launched at the end of 2020. The final structure of the financing mechanism will enable institutional investors to participate at the scale they require while helping to reduce risk for both investors and outcome payers in an approach which is ready for scaling and replication.

At the GEF Council meeting in June 2020, the GEF approved their commitment as an outcome-payer for the South African portfolio, drawing upon their Non-grant Investment Facility. Obtaining outcome payers was always envisaged

Le GSRAF a reçu une Mention d'excellence de la part du Président de la CSE de l'UICN pour son excellent service à la présidence et ses contributions au CSE. Le GSRAF était l'un des quatre seuls (des 160 GS CSE) GS mentionnés pour quatre des cinq composantes (Évaluer, Planifier; Agir; Communiquer et Mettre en réseau) du cycle de conservation des espèces de l'UICN. Tous les GS sont tenus de fournir leurs rapports annuels sur ces éléments.

## **Projet d'investissement à impact sur les Rhino (PIIR)**

Le Projet IIR s'est officiellement terminé fin mars 2020 après avoir complété une prolongation de 12 mois. En résumé, le projet a été lancé en mars 2016 dans le but de démontrer un mécanisme de financement évolutif basé sur les résultats qui dirige des fonds supplémentaires des secteurs privé et public pour améliorer l'efficacité de la gestion des populations prioritaires de rhinocéros. Il avait pour résultat déclaré le lancement d'un nouveau produit d'investissement de conservation basé sur le marché sur une sélection de sites prioritaires de rhinocéros qui débloqueraient des fonds de la communauté des investisseurs et favoriseraient une conservation des rhinocéros rentable et axée sur l'impact.

La mise en œuvre du PIIR a été dirigée par la Société Zoologique de Londres (ZSL), avec les conseils d'un conseil d'administration auquel siégeait le président du GSRAF. Le projet a été financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) (par le biais du PNUD), Oak Foundation, Rufford Foundation, le gouvernement britannique par le biais de l'Illegal Wildlife Trade (IWT) Challenge Fund, la Fondation royale du duc et de la duchesse de Cambridge et ZSL. Une évaluation finale du projet a été entreprise. Le résultat est attendu.

Des progrès considérables ont été accomplis au cours du Projet, dans le but ultime de lancer un produit de financement axé sur les résultats pour la conservation des rhinocéros, et cela restant la priorité, le PIIR va de l'avant. Sous la direction du Credit Suisse, qui a rejoint le projet fin 2019 en tant que coordinateur financier principal, le portefeuille a été divisé en sections sud-africaine et kényane. Cela a permis au Projet de se concentrer d'abord sur le lancement du portefeuille sud-africain (Addo Elephant National Park et Great Fish Reserve),

to be a difficult task of the project. Additionally, a leading bilateral agency is currently conducting due diligence with a view to also joining the GEF as an outcome-payer. Credit Suisse is confident of raising the investment funds for the South Africa bond, although global travel restrictions and depressed economic markets as a result of the Covid-19 pandemic make this task all the more difficult. The RIIP is also proactively fundraising for philanthropic grant capital from anchor catalyst donors which will be blended with investors' capital to ultimately unlock circa USD 20 million into the South Africa (SA) portfolio over the five-year term. The plan remains to launch the South Africa bond in the second half of 2020, but this assumes that travel restrictions have been lifted to some degree. It is hoped to catalyse the interest generated by the South African launch to complete the final product development steps of the Kenya bond with a view to launching in 2021.

Given the completion of the RIIP phase, the project fundraising team, has been reduced to ZSL, a team from Credit Suisse, with support from Conservation Alpha. Similarly, ZSL will work with Conservation Alpha to convene a nimble stakeholder working group to continue advancing the product development of the Kenyan portfolio.

## **Noteworthy meetings and contributions**

The AfRSG has initiated a number of important meetings. These emerged from recommendations at the 2019 AfRSG Members meeting.

A successful meeting was held with South African National Parks (SANParks) senior management and representatives from the national Department of Environmental Affairs (now Department of Environmental, Forestry and Fisheries (DEFF)) in June 2019 and nine AfRSG members from different rhino range states (Botswana, Eswatini, Kenya, Namibia, Zimbabwe and South Africa) with a wide diversity of skills and experience. The objectives were to collectively address concerns around the continuing poaching threat facing Kruger's rhinos, see where/how the AfRSG could potentially help

compte tenu de la préparation à l'investissement des sites sud-africains, ainsi que des activités de collecte de fonds moins importantes et plus gérables. La préparation à l'investissement des sites kenyans est toujours en cours de finalisation et sera lancée plus tard une fois que le RIIP verra comment le marché répond au portefeuille sud-africain.

Le Crédit Suisse et la Banque mondiale (un partenaire clé), en collaboration avec Conservation Alpha et ZSL, travaillent actuellement au lancement de la première itération du mécanisme de financement appelé Wildlife Conservation Bond («WCB», anciennement Rhino Impact Bond) en Afrique du Sud, qui doit être lancée à la fin de 2020. La structure finale du mécanisme de financement permettra aux investisseurs institutionnels de participer à l'échelle dont ils ont besoin tout en contribuant à réduire le risque pour les investisseurs et les payeurs de résultats dans une approche prête à être étendue et reproduite.

Lors de la réunion du Conseil du FEM en juin 2020, le FEM a approuvé son engagement en tant que payeur de résultats pour le portefeuille sud-africain, en s'appuyant sur sa Facilité d'investissement hors-dons. L'obtention de payeurs de résultats a toujours été considérée comme une tâche difficile du projet. En outre, une agence bilatérale de premier plan mène actuellement une diligence raisonnable en vue de rejoindre également le FEM en tant que payeur de résultats. Le Crédit Suisse est convaincu de lever les fonds d'investissement pour l'obligation sud-africaine, bien que les restrictions de voyage mondiales et la régression des marchés économiques en raison de la pandémie de Covid-19 rendent cette tâche encore plus difficile. Le PIIR est également en train de collecter des fonds de manière proactive pour le capital de subventions philanthropiques auprès de donateurs catalyseurs clés qui seront mélangés avec le capital des investisseurs pour finalement débloquer environ 20 millions USD dans le portefeuille de l'Afrique du Sud (SA) sur une période de cinq ans. Le plan reste de lancer l'obligation sud-africaine au second semestre 2020, mais cela suppose que les restrictions de voyage aient été levées dans une certaine mesure. On espère catalyser l'intérêt suscité par le lancement sud-africain pour achever les étapes de développement du produit final de l'obligation kenyane en vue d'un lancement en 2021.

Compte tenu de l'achèvement de la phase PIIR, l'équipe de collecte de fonds du projet a été réduite à

and provide an independent sounding board for new ideas/approaches. Achievements included: A way forward for improving the national process in collating rhino numbers for South Africa; Assessing the role of technology in fighting illegal wildlife trade and poaching; Realisation of the need to establish a group/s to share information on technology, population monitoring, community engagement, and communication issues (especially messaging). There was a strong spirit of cooperation, with a desire to continue the engagement on a more regular basis. The Chair has reached out to the CEO of SANParks for a follow-up meeting, which has been delayed given the Coronavirus pandemic.

As the AfRSG consolidates its opinion on the potential conservation role of intensive breeding of white rhinos, members of the task force established at the 2019 AfRSG meeting, met with Mr John Hume (owner of the world's largest privately-owned white rhino population) to understand the details of his operation and the fate of his large population of white rhinos that makes up 10% of the global population. The AfRSG were particularly concerned about the sustainability of the operation given its scale and its potential contribution to the wild white rhino population. Important outcomes of the discussion were John Hume's willingness to cooperate and shared desire of rewilding white rhinos from his operation. Moreover, the further deliberations of the task force has moved its focus towards assessing need for additional semi-intensively managed white rhino populations (or "insurance populations"), a process to select where they should be established or enhanced and a review of mitigation measures to reduce risks.

The Secretariat, with input from members, provided a response to the UK Governments request for information as it contemplated four proposed options for regulating the import and export of hunting trophies. Our comments related specifically to the conservation of the two extant African rhino species: black rhinos and white rhinos. The AfRSG emphasized that the current practice of tightly controlled legal hunting and trophy trade does not constitute a threat to the conservation of wild rhino populations; instead, the principal current threat to African rhinos remains poaching (illegal and uncontrolled

ZSL, une équipe du Crédit Suisse, avec le soutien de Conservation Alpha. De même, ZSL travaillera avec Conservation Alpha pour convoquer un habile groupe de travail de parties prenantes afin de continuer à faire progresser le développement de produits du portefeuille kenyan.

## **Rencontres et contributions remarquables**

Le GSRAf a lancé un certain nombre de réunions importantes. Celles-ci sont issues des recommandations de la réunion des membres du GSRAf en 2019.

Une réunion fructueuse a eu lieu avec la haute direction des Parcs nationaux d'Afrique du Sud (SANParks) et des représentants du Département national des affaires environnementales (maintenant Département de l'environnement, des forêts et des pêches (DEFF)) en juin 2019 et neuf membres du GSRAf de différents États de l'aire de répartition des rhinocéros (Botswana, Eswatini, Kenya, Namibie, Zimbabwe et Afrique du Sud) avec une grande diversité de compétences et d'expériences. Les objectifs étaient de répondre collectivement aux préoccupations concernant la menace continue de braconnage qui pèse sur les rhinocéros de Kruger, de voir où/comment le GSRAf pourrait potentiellement aider et de fournir un organe de réflexion indépendante pour de nouvelles idées/approches. Les réalisations comprenaient: Une voie à suivre pour améliorer le processus national de collecte des nombres de rhinocéros pour l'Afrique du Sud; Évaluer le rôle de la technologie dans la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages et le braconnage; Prise de conscience de la nécessité de créer un ou plusieurs groupes pour partager des informations sur la technologie, le suivi de la population, l'engagement communautaire et les problèmes de communication (en particulier la messagerie). Il y avait un fort esprit de coopération, avec le désir de poursuivre l'engagement sur une base plus régulière. Le président a contacté le PDG de SANParks pour une réunion de suivi, qui a été retardée en raison de la pandémie de coronavirus.

Alors que le GSRAf consolide son opinion sur le rôle potentiel de conservation de l'élevage intensif de rhinocéros blancs, les membres du groupe de travail créé lors de la réunion de 2019 du GSRAf

hunting) for rhino horn. The AfRSG was also mindful in its response that legal trophy hunting currently represents a controversial topic and raises ethical concerns among certain sectors of society. Moreover, the AfRSG also notes that such views may conflict with those of communities living with and managing the trophy-hunted species in the African range states, as well as the governments that represent them.

Furthermore, our response considered the potential consequences of such changes for the conservation of rhinos and their habitats, in African range states, both directly and indirectly. It was stressed that the AfRSG approach aligns with existing global policy frameworks, including the United Nations Sustainable Development Goals, international conventions such as the Convention on Biological Diversity and CITES, and IUCN policy, resolutions and guidelines on sustainable use of natural resources. The AfRSG is also obliged to consider the officially approved national rhino conservation plans and strategies in the two major range states that practice controlled recreational rhino hunting, namely South Africa and Namibia. In summary, AfRSG recognizes that existing trophy hunting controls, such as permitting processes between exporting and importing countries, need to be improved in some places. Referencing the four different options proposed by the UK, the AfRSG's recommendations were:

1. Option 1: *A ban on the import and export of hunting trophies from certain species.* Did not support this option;
2. Options 2: *Stricter requirements for clear benefits to conservation and local communities to be demonstrated before hunting trophies from certain species are permitted to enter or leave the UK.* Do not oppose this approach in principle, but it is unclear that stricter requirements are necessary in the case of rhino trophies, given the existing strict controls in place within range states.
3. Option 3: *A ban on all hunting trophies entering or leaving the UK.* Consistent with our response to Option 1, we saw no obvious immediate benefit to rhino conservation from pursuing this option.
4. Option 4: *Do nothing—continue to apply*

ont rencontré M. John Hume (propriétaire de la plus grande population privée de rhinocéros blancs au monde) pour comprendre les détails de son opération et le sort de sa grande population de rhinocéros blancs qui représente 10% de la population mondiale. Le GSRAf était particulièrement préoccupé par la durabilité de l'opération compte tenu de son ampleur et de sa contribution potentielle à la population de rhinocéros blancs sauvages. Les points importants de la discussion ont été la volonté de John Hume de coopérer et le désir partagé de remise en liberté des rhinocéros blancs de son opération. De plus, les délibérations ultérieures du groupe de travail se sont concentrées sur l'évaluation du besoin de populations supplémentaires de rhinocéros blancs gérées de manière semi-intensive (ou «populations assurance»), un processus pour sélectionner les endroits où elles devraient être établies ou développées et un examen des mesures d'atténuation pour réduire les risques.

Le Secrétariat, avec la contribution des membres, a répondu à la demande d'informations du gouvernement britannique car il envisageait quatre options proposées pour réglementer l'importation et l'exportation de trophées de chasse. Nos commentaires portaient spécifiquement sur la conservation des deux espèces de rhinocéros d'Afrique existantes: les rhinocéros noirs et les rhinocéros blancs. Le GSRAf a souligné que la pratique actuelle de la chasse légale et du commerce des trophées strictement contrôlés ne constitue pas une menace pour la conservation des populations de rhinocéros sauvages; en réalité, la principale menace actuelle pour les rhinocéros d'Afrique reste le braconnage (chasse illégale et incontrôlée) pour la corne de rhinocéros. Le GSRAf était également conscient dans sa réponse que la chasse légale aux trophées représente actuellement un sujet controversé et soulève des préoccupations éthiques dans certains secteurs de la société. En outre, le GSRAf note également que de telles opinions peuvent entrer en conflit avec celles des communautés vivant avec et gérant les espèces chassées pour leur trophée dans les États africains de l'aire de répartition, ainsi qu'avec les gouvernements qui les représentent.

En outre, notre réponse a examiné les conséquences potentielles de tels changements pour la conservation des rhinocéros et de leurs habitats, dans les États de l'aire de répartition africains, à la fois directement et indirectement. Il a été souligné que l'approche du GSRAf s'alignait sur les cadres



*current controls based on internationally agreed rules.* Would not oppose this approach but acknowledge that existing trophy hunting practices and controls could be improved for the benefit of conservation and reducing illegal wildlife trade.

## Presentations, papers, TV and Radio

The Secretariat and a number of AfRSG members (and at the request of the Chair), engaged with numerous journalists (eg. *New Scientist*, BuzzFeed, German TV ZDF, *Newsweek*, *Washington Post* and freelance journalists) on rhino issues such as the Northern White Rhino rebirth, CITES, impact of the Covid-19 pandemic on rhino conservation and poaching, and the African Rhino Red List media release. The release by IUCN of the article ‘Conservation efforts bring cautious hope for African rhinos - IUCN Red List’ <https://www.iucn.org/news/species/202003/conservation-efforts-bring-cautious-hope-african-rhinos-iucn-red-list> in March 2020 generated extensive positive coverage in over 360 media articles, including stories in *The Guardian*, *The Independent*, *Spiegel Online*, *Süddeutsche Zeitung*, *Le Monde*, *France24* and *Japan Times*. The media release and subsequent coverage that focused on African Rhinos, with articles across the board picked up the IUCN release angle of some cautious optimism for black rhinos. The release performed well on social media, especially Facebook, where positive conservation stories tend to be popular. While IUCN’s social media output was lower than usual in view of the pandemic, their posts still achieved high levels of engagement, particularly on Twitter.

The Chair and SO presented a poster showcasing the work and achievements of AfRSG at the SSC Leaders Meeting in Abu Dhabi, see below image.

Aspects of the SO’s court statement were given coverage in the Eswatini press.

A new Rhino Managers Handbook ([https://www.wwf.org.za/our\\_research/publications/?30262/rhino-managers-handbook](https://www.wwf.org.za/our_research/publications/?30262/rhino-managers-handbook)) published by WWF South Africa with concise best practice guidelines for the biological

politiques mondiaux existants, y compris les Objectifs de développement durable des Nations Unies, les conventions internationales telles que la Convention sur la diversité biologique et la CITES, et la politique, les résolutions et les directives de l’UICN sur l’utilisation durable des ressources naturelles. Le GSRAf est également obligé d’examiner les plans et stratégies nationaux de conservation des rhinocéros officiellement approuvés dans les deux principaux États de l’aire de répartition qui pratiquent la chasse récréative contrôlée aux rhinocéros, à savoir l’Afrique du Sud et la Namibie. En résumé, le GSRAf reconnaît que les contrôles existants de la chasse aux trophées, tels que les processus d’autorisation entre les pays exportateurs et importateurs, doivent être améliorés dans certains endroits. Faisant référence aux quatre différentes options proposées par le Royaume-Uni, les recommandations du GSRAf étaient les suivantes:

1. Option 1: *Interdiction d’importer et d’exporter des trophées de chasse de certaines espèces.* N’a pas pris en charge/encouragé/soutenu/ se sont opposés à cette option;
2. Options 2: *Des exigences plus strictes pour que des avantages clairs pour la conservation et les communautés locales soient démontrés avant que les trophées de chasse de certaines espèces soient autorisés à entrer ou à quitter le Royaume-Uni.* Ne s’opposent pas à cette approche en principe, mais il n’est pas certain que des exigences plus strictes soient nécessaires dans le cas des trophées de rhinocéros, étant donné les contrôles stricts existants en place dans les États de l’aire de répartition.
3. Option 3: *Interdiction à tous les trophées de chasse d’entrer ou sortir du Royaume-Uni.* Conformément à notre réponse à l’Option 1, nous n’avons vu aucun avantage immédiat évident pour la conservation des rhinocéros à poursuivre cette option.
4. Option 4: *Ne rien faire—continuer à appliquer les contrôles actuels basés sur les règles internationalement reconnues.* Ne s’opposeraient pas à cette approche, mais reconnaîtraient que les pratiques et les contrôles existants de la chasse aux trophées pourraient être améliorés dans l’intérêt de la conservation et de la réduction du commerce illégal d’espèces sauvages.

## African Rhino Specialist Group

**Vision\***: Thriving wild African rhinos valued by people and contributing to their well-being.

**Mission**: The AFRSG guides and facilitates the conservation of viable African rhino populations across their natural range.

**Objectives:**

- To establish and enhance healthy and persistent rhino populations through advising, facilitating, and encouraging range states to efficiently protect and use dynamic metapopulation management of African rhinos within their natural range
- To foster multiple values of rhinos for all peoples' well-being through promoting sustainable conservation
- To facilitate research, collate information and report on the status of African rhinos to the IUCN and other parties
- To support targeted communication to a wide range of stakeholders
- To ensure effective leadership through capacity building and mentorship of the next generation of rhino conservationists
- To promote sustainable finance and good governance for African rhino conservation
- To manage, monitor, and evaluate the Group via effective, efficient, and transparent governance

*\* In development*

**Membership: 50 members**

- Largely resident in range states
- Govt reps, conservation authorities, experts, private owners, communities, economists, vets, NGOs, trade experts.







### Rhino trends




**ACTIVITY AREAS**

- Capacity building**
  - Regular AFRSG meetings
  - E African RMG established
- Communications**
  - CITES COP18 rhino report
  - Pachyderm
  - Journalists
  - Scientific meetings
  - Court evidence
  - Publications
  - Scientific advisory committees
- Conservation action**
  - Species Conservation Planning Specialist Group
  - African Rhino Range State Conservation Plan
  - National rhino plans (11 range states)
  - Facilitation
  - Hunting recommendations
  - Technical advice
  - Forensics & R&E Security Group
  - Biological management
  - Reintroductions & guidelines
  - Rhino ID courses & material
  - Population monitoring
  - Habitat assessments
  - Sustainable financing













management of African rhino included three AfRSG members among the listed authors. The handbook was launched at The Conservation Symposium (<https://conservationsym2019.dryfta.com/>) in a rhino session where five AfRSG members spoke and/or participated.

## Acknowledgements

Rhino range states in Africa are thanked for their ongoing contribution of information to the Secretariat. The AfRSG is also grateful to the Save the Rhino International (SRI), International Rhino Foundation (IRF), the U.S. Fish and Wildlife Service's Rhino and Tiger Conservation Fund (USFWS RTC), Safaris Club International (SCI) and the Endangered Wildlife Trust (EWT) for support provided to the AfRSG Scientific Officer and Chair to enable them to render his invaluable service to the group. WWF in Namibia is also thanked for their support to the Chair.

The AfRSG also thanks its donors (USFWS, AWF, SRI, IRF) which allowed the SO and another AfRSG member to attend the CITES CoP18 in Geneva, Switzerland in August 2019. A special thanks to the Oak Foundation who have fully funded this Issue of *Pachyderm*.

Much appreciative thanks to Richard Emslie (the Scientific Officer) for his constant and insightful support to the Secretariat. I also thank our rhino Section Editor Kees Rookmaaker for his untiring support to the journal and maintaining the invaluable Rhino Resource Centre: <http://www.rhinoresourcecenter.com/>.

## Présentations, journaux, télévision et radio

Le Secrétariat et un certain nombre de membres du GSRAF (et à la demande du président), se sont engagés avec de nombreux journalistes (par exemple *New Scientist*, Buzzfeed, la télévision allemande ZDF, *Newsweek*, *Washington Post* et des journalistes indépendants) sur des questions relatives aux rhinocéros tels que la renaissance du rhinocéros blanc du nord, la CITES, l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la conservation et le braconnage des rhinocéros, et le communiqué de presse de la Liste rouge des rhinocéros africains. La publication par l'UICN de l'article «Les efforts de conservation apportent un espoir prudent pour les rhinocéros africains - Liste rouge de l'UICN» <https://www.iucn.org/news/species/202003/conservation-efforts-bring-cautious-hope-african-rhinos-iucn-red-list> en mars 2020 a généré une large couverture positive dans plus de 360 articles de presse, y compris des articles dans *The Guardian*, *The Independent*, *Spiegel Online*, *Süddeutsche Zeitung*, *Le Monde*, *France24* et *Japan Times*. Le communiqué de presse et la couverture ultérieure qui se sont concentrés sur les rhinocéros d'Afrique, avec des articles à tous les niveaux, ont repris l'angle de publication de l'UICN d'un optimisme prudent pour les rhinocéros noirs. La publication a bien fonctionné sur les médias sociaux, en particulier sur Facebook, où les histoires positives de conservation ont tendance à être populaires. Alors que la production des médias sociaux de l'UICN a été inférieure à la normale en raison de la pandémie, leurs publications ont tout de même atteint des niveaux élevés d'engagement, en particulier sur Twitter.

Le président et le RS ont présenté une affiche présentant le travail et les réalisations du GSRAF lors de la Réunion des dirigeants de la CSS à Abou Dhabi, voir l'image ci-dessous.

Certains aspects de la déclaration judiciaire du RS ont fait l'objet d'une couverture dans la presse de l'Eswatini.

Un nouveau manuel des gestionnaires de rhinocéros ([https://www.wwf.org.za/our\\_research/publications/?30262/rhino-managers-handbook](https://www.wwf.org.za/our_research/publications/?30262/rhino-managers-handbook)) publié par WWF Afrique du Sud avec des directives concises sur les meilleures pratiques pour la gestion biologique des rhinocéros d'Afrique comprenait trois Membres du GSRAF parmi les auteurs répertoriés. Le manuel a été lancé lors du Symposium sur la conservation (<https://>

conservationsym2019.dryfta.com/) lors d'une session sur les rhinocéros à laquelle cinq membres du GSRAf ont pris la parole et/ou participé.

## Remerciements

Les États de l'aire de répartition des rhinocéros en Afrique sont remerciés pour leur contribution continue d'information au Secrétariat. Le GSRAf est également reconnaissant à Save the Rhino International (SRI), à l'International Rhino Foundation (IRF), au Rhino and Tiger Conservation Fund (USFWS RTC) du US Fish and Wildlife Service, au Safaris Club International (SCI) et au Endangered Wildlife Trust (EWT) pour le soutien apporté au responsable scientifique et au président du GSRAf afin de leur permettre de rendre son précieux service au groupe. Le WWF en Namibie est également remercié pour son soutien au Président.

Le GSRAf remercie également ses donateurs (USFWS, AWF, SRI, IRF) qui ont permis au RS et à un autre membre du GSRAf d'assister à la CITES CdP18 à Genève, en Suisse, en août 2019. Un merci spécial à l'Oak Foundation qui a entièrement financé ce numéro de *Pachyderm*.

Un grand merci à Richard Emslie (le Responsable scientifique) pour son soutien constant et perspicace au Secrétariat. Je remercie également notre rédacteur en chef de la section rhinocéros Kees Rookmaaker pour son soutien indéfectible à la revue et pour la gestion du précieux Centre de ressources Rhino: <http://www.rhinosourcecenter.com/>>.